

RÉINSCRIPTION ADMINISTRATIVE 2022-2023 en 2ème année de thèse et au-delà Liste des pièces justificatives à fournir				IA WEB
CVEC (Contribution à la Vie Etudiante et de Campus)		Modalité de dépôt	Quand ?	
Tous publics <i>(hors cotutelle avec paiement des droits dans l'Université partenaire)</i>	Attestation CVEC Lien utile pour son obtention : https://cvec.etudiant.gouv.fr/ Si vous rencontrez des difficultés : https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/message/new	Pas de dépôt Saisie du numéro CVEC en ligne	Lors de votre inscription administrative (après le paiement de votre contribution)	
Exonération des droits d'inscription		Modalité de dépôt	Quand ?	
Vous êtes bénéficiaire d'une bourse du Gouvernement français	Copie recto/verso de l'attribution de bourse	En ligne	A la suite de votre inscription administrative	
Vous êtes pupille de la nation	Photocopie de la carte pupille de la nation			
Vous êtes en situation de handicap	RQTH ou Carte Mobilité Inclusion (CMI) sur laquelle figure la mention "Invalidité"			
Vous avez le statut de réfugié, demandeur d'asile et protection subsidiaire	Document attestant de la situation			
Financement		Modalité de dépôt	Quand ?	
Vous avez un nouveau financement à compter de cette année	Copie du contrat de travail ou de la bourse	Par mail à la Sclarité*	A la signature de votre contrat	
Autres		Modalité de dépôt	Quand ?	
Vous avez déjà été inscrit en thèse dans un autre établissement français	Dossier de transfert à demander auprès des services de sclarité de votre université d'origine	Par mail à la Sclarité*	A la suite de votre inscription administrative	

* Mail à adresser à ced-ia-documents@univ-grenoble-alpes.fr